

LE FAIT DU JOUR

redaction@sonapresse.com

Covid-19 : le gouvernement lance un appel à la fabrication des masques

Georges-Maixent
NTOUTOUME-NDONG
Libreville/Gabon

FACE à la forte demande de bavettes (masques) de protection du nez et de la bouche, le gouvernement a lancé un appel à tous les industriels et artisans installés sur le territoire national, à manifester leur intérêt sur la fabrication dudit produit. La demande de masques étant en hausse non seulement au Gabon, du fait de l'obligation de le porter, mais aussi dans le reste du monde. Il faut donc en produire en grande quantité pour qu'aucun citoyen n'ait de raison de ne pas s'en procurer ou de ne pas en porter. Surtout que son port est devenu obligatoire dans les espaces et lieux publics.

La confection de ces masques devrait être élaborée dans le respect de la norme NGA 2000. Le ministère du Commerce, des Petites et Moyennes entreprises et de l'Industrie a d'ailleurs publié un communiqué à cet effet, le week-end dernier. Afin de garantir la bonne qualité et, par conséquent, la sécurité des utilisateurs, le ministère du Commerce travaille en collaboration avec l'Agence gabonaise de normalisation (Aganor), habilitée à examiner les critères de qualité de tous les produits commercialisés dans notre pays. Les acteurs économiques sont donc tenus de se rapprocher de l'Aganor, pour présenter leur offre technique, en indiquant leur capacité de production.

Les structures qui seront retenues

dans le cadre de cette opération recevront des équipes d'inspection de l'Aganor.

Le Gabon a choisi de promouvoir l'utilisation du masque réutilisable. Il est fait à base d'un tissu pouvant toucher de l'eau et, donc, être lavé, séché et reporté. Sans être obligé d'en acheter d'autres. Selon les chercheurs, le virus ne résiste pas au mélange de l'eau et du savon. D'où l'exigence du lavage régulier des mains.

C'est donc un choix économique, qui permet aux populations de ne pas faire de grosses dépenses pour disposer des masques; l'usage des bavettes jetables exigeant beaucoup de moyens financiers. Après 3 ou 4 heures d'utilisation, il faut s'en procurer un nouveau. Sans oublier que les pharmacies sont aujourd'hui en rupture de stocks.



Photo: D.R./L'Union

Hugues Mbadinga Madiya, ministre du Tourisme, du Commerce, des Petites et Moyennes entreprises et de l'Industrie.

L'exemple du Maroc

GMNN
Libreville/Gabon

UNE production de 5 000 à 10 000 masques par jour pourrait permettre au Gabon de fournir un masque à chacun de ses citoyens. Avec 2 millions d'habitants, notre pays a besoin d'une production régulière de masques. Le gouvernement est en train de prendre des dispositions pour parvenir à une production très importante, en mettant à contribution des entreprises et autres organisations capables d'en fabriquer. L'exemple du Maroc pourrait faire école. Dans le royaume chérifien, le port du masque de protection est obligatoire depuis le 7 avril dernier. Et devant cette exigence, les dirigeants devaient faire face au défi d'approvisionnement. Pour fournir au moins un masque à chaque Marocain, sur une population de 36 millions d'habitants, les entreprises privées ont été mises à contribution. Selon le site d'information en ligne Courrier international, le



Photo: DR

Fabrication de masques au Maroc.

ministère marocain de l'Industrie s'était fixé comme objectif de produire quotidiennement plus de 5 millions de masques. Près d'une vingtaine d'entreprises se sont mobilisées pour atteindre ces chiffres.

Pour certaines d'entre elles, une reconversion a été nécessaire. Même s'il a fallu braver de nombreuses difficultés, le pari a été gagné, comme l'a confirmé le ministre marocain de l'Industrie, Moulay Hafid Elalamy, dans un entretien avec nos confrères du journal Le Monde. " La réalité, c'est qu'il n'y en avait pas. Mais cet épisode est derrière nous. Aujourd'hui, nous en produisons 7 millions quotidiennement. Nous sommes autosuffisants et dégageons même un excédent ", s'est-il réjoui.

Une concurrence féroce entre fabricants

GMNN
Libreville/Gabon

LA décision gouvernementale rendant obligatoire le port du masque a inspiré plusieurs entrepreneurs locaux. Participant à l'effort national de lutte contre le coronavirus, ces derniers ont pris, depuis plusieurs semaines, l'initiative individuelle ou collective, de fabriquer des bavettes qui sont mises en vente sur le marché local. Si l'initiative est louable, en ce sens qu'elle permet à la population de se procurer un masque et respecter la mesure gouvernementale, la garantie d'une bonne qualité des produits n'est pas forcément certaine. En principe les produits doivent être validés par l'Agence gabonaise de normalisation (Aganor), avant d'être commercialisés. En est-il réellement ainsi ? La semaine dernière, une équipe d'inspection de cette administration s'était rendue à la prison centrale de Libreville, pour vérifier la qualité



Photo: L.R.A./L'Union

Exemple d'un masque en tissu pagne.

des bavettes en cours de fabrication dans l'atelier de couture de ce milieu carcéral. Hormis les agents pénitentiaires, ceux du Génie militaire se sont également lancés dans cette activité. Ailleurs, dans les rues, des vendeurs de bavettes sont de plus en plus visibles. Au carrefour Léon-Mba, comme aux Charbonnages, à l'échangeur de Nzenz-Ayong, ou dans bien d'autres zones du Grand Libreville, des vendeurs à la sauvette se sont reconvertis dans le business des masques confectionnés dans des ateliers de couture.

Pour sa part, une jeune Gabonaise, Nancy Elvire Dikigou

Mbadinga, a mis en place une structure organisée. En effet, chaque crise présentant ses opportunités, la jeune entrepreneure s'est orientée vers la fabrication des masques qu'elle propose aux usagers, à la demande. " Nos masques, à la différence d'autres, sont confectionnés en polyester et en coton tel que recommandé par les autorités de normalisation. Ils sont lavables, repassables, réutilisables et économiques à long terme ", a souligné la promotrice.

A cette heure de toutes les solidarités, la jeune PME propose à la population des masques à la portée de toutes les bourses.